

portée aux États-Unis, elle n'obtiendra pas le statut de réfugié et devra être renvoyée dans un tiers pays.

J'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Je lui demanderais de faire preuve de compassion lorsqu'il réévaluera cette affaire et de permettre à cette famille de rester au Canada où la dame jouit de l'appui de parents et d'amis.

M. le Président: La question se veut un plaidoyer en faveur de la réfugiée. Je comprends très bien, mais les choses vont trop loin. Le ministre désire-t-il répondre à la question?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, tout ce que je peux dire à la députée, c'est que je réexaminerai le cas qu'elle me signale et communiquerai avec elle pour obtenir plus de précisions.

* * *

LE SALVADOR

L'hon. John Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Dans son rapport, la commission d'enquête des Nations Unies au Salvador nomme et dénonce les personnes, des deux côtés, qui ont commis des atrocités durant les années de conflit, et elle s'efforce de favoriser la réconciliation en recommandant, entre autres, que toutes les personnes nommées ne puissent assumer des charges publiques. Pourtant, samedi dernier, alors que le rapport en question venait à peine d'être publié, le président Cristiani décidait d'accorder une amnistie à toutes les personnes nommées, y compris, semble-t-il, à celles qui ont déjà été déclarées coupables du meurtre crapuleux des prêtres jésuites et qui sont actuellement en prison pour ce crime.

La ministre va-t-elle faire en sorte de signaler au président Cristiani que de nombreux Canadiens qui se préoccupent du processus d'établissement de la paix et qui ont vu le président manifester un leadership utile dans le passé s'estiment trahis par cette décision, et le Canada va-t-il exhorter le président à mettre intégralement en oeuvre les recommandations formulées dans le rapport?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous allons effectivement transmettre ce message directement au président. Nous avons aussi transmis ce message, par l'entremise de ma collègue, la ministre des Relations extérieures, directement au ministre du développement socio-économique au Salvador.

Questions orales

Nous prendrons tous les moyens nécessaires pour faire passer ce message. Nous estimons que c'est là une utilisation cynique de la procédure d'amnistie, compte tenu de la nécessité pour le Salvador de poursuivre la réforme économique et démocratique que nous avons fermement appuyée. J'ajoute que nous avons aussi fermement appuyé le président lorsqu'il a poursuivi cette réforme. Nous dénoncerons avec la même fermeté sa décision très cynique.

* * *

• (1455)

LES PÊCHES

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, j'ai une question pour mon honorable ami, le ministre des Pêches.

Comme il le sait sans doute, des pêcheurs se sont rassemblés en grand nombre aujourd'hui à Halifax, comme des centaines d'autres l'ont fait hier à Sydney, pour lui exprimer, à lui et au gouvernement, leur net mécontentement à l'égard de la façon dont ils se sont occupés de la crise des pêches. Ils ont de très bonnes raisons d'être mécontents. C'est que le gouvernement a négligé d'offrir un programme d'indemnisation à ces travailleurs qui ont été victimes des fortes réductions de leurs quotas de pêche et de la baisse des prises.

Le gouvernement serre la vis aux pêcheurs sur la question des permis de pêche et il a évidemment semé la pagaille dans l'industrie avec ses propositions de réforme qui ne tiennent pas debout.

Pourquoi le ministre tient-il tant à maltraiter ces travailleurs auxquels il devrait plutôt venir en aide?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, tous les députés reconnaîtront le caractère bête et sectaire de cette question, car notre bilan en la matière est éloquent.

Chaque fois que les pêcheurs ont eu besoin de l'aide de notre gouvernement, ils l'ont obtenue, qu'il s'agisse de l'indemnisation accordée il y a plusieurs années à cause d'une concentration inhabituelle de glaces; du programme de modernisation de l'équipement de pêche quand ils avaient besoin d'aide après une mauvaise saison; du programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique au montant de 584 millions de dollars; ou du programme de la morue du Nord au montant de 780 millions de dollars.

Quant à l'octroi des permis de pêche, au nouveau plan de gestion du poisson de fond de l'Atlantique et à la réforme du ministère des Pêches, toutes ces initiatives ont trouvé un appui général partout au Canada sauf à Terre-Neuve. On ne peut jamais compter obtenir quel-